



## mes droit sur un appart,en divorçant

Par **NANAti**, le **21/12/2008** à **16:34**

bonjour,

j'ai signé avec mon mari chez un notaire,du moins mon futur ex,pour l'achat d'un appartement,sachant qu il a fait un crédit,mas a son nom,moi j'ai rien signé par rapport a ça,c'est écrit sur l acte que je suis sans profession,l'apart est divisé par 3,une par a son père,une part a sa mère,notre part n commun,il ne veut pas me la donner,il dit que la vie commune n'a pas durée,et qu'il y'a pas de raison pour que j en bénéficie,ma question est la suivante: ES CE QU'IL FAIRE CA?ES ES QUE JE SUIS OBLIGER DE PAYER LE CRÉDIT AVEC LUI??SACHANT QUE JE NE TRAVAILLE PAS(son avocat a dit au mien qu'il me donnera l différence par rapport au crédit,et maintenant il refuse)VEUILLEZ M'ÉCLAIRER SUR LA QUESTION MERCI